

## Plus de 54,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 25 janvier 2010 et a attribué plus de **54,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (plus de 11,6 millions € dont près de 2 millions pour l'agriculture)**, l'éducation et formation tout au long de la vie (**28,8 millions €**), , **aménagement du territoire (7,4 millions €)**, culture, jeunesse et vie associative (1,8 millions d'euros).

**Dans le Puy-de-Dôme** : plus de **1,2 million €** pour le **développement économique**, **9,1 millions €** pour l'aide au **fonctionnement de l'apprentissage**, plus de **1,5 millions pour l'aménagement du territoire** (Contrats Auvergne +), plus de **780.000 € pour la politique de la ville et l'habitat ...**

Ont notamment été attribués :

### Économie et Emploi

- 125.912 € accordés à la CRCI, au pôle de compétitivité Viaméca et à la Fédération française de coutellerie dans le cadre du soutien aux actions collectives.
- Aide régionale aux fonds propres, 60.000 € à la SARL SPM Industries à Thiers, dont 30.000 € d'avance remboursable, pour un projet de création-reprise d'entreprise.
- Fonds régional pour l'ancrage des entreprises (FRAE) : 300.000 € à la SA Metabolic Explorer à Saint-Beauzire et 200.000 € à la SARL Enhance Aéro Maintenance et à la SAS Almerys à Clermont-Ferrand.
- Aide à la recherche, au développement et à l'innovation des entreprises : 64.600 € à la SAS Aptys Pharmaceuticals à Saint-Beauzire.
- Fonds d'avances de trésorerie, 20.000 € à l'EUURL Brunel Denis à Dore l'Eglise et 100.000 € à la SA Mecauv à Gerzat.
- Aides aux structures et acteurs de l'insertion par l'activité économique, 419.110 € accordés à 6 structures du Puy-de-Dôme.
- 569.490 € à 13 structures du Puy-de-Dôme au titre de l'aides aux structures et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

### Tourisme

- 4.238.000 € à 7 structures auvergnates au titre de l'aide aux structures à vocation régionale.
- Fonds régional d'intervention touristique, 70.313 € aux communes de Charensat et d'Ardes sur Couze.

### Agriculture

- **700.000 € mobilisés par la Région pour les aides aux exploitations agricoles en difficultés.**
- Installation et transmission en agriculture : 67.676 € sont attribués à 14 exploitants dont 2 dans le Puy-de-Dôme + 226.130 € à 3 structures du Puy-de-Dôme au titre du conseil à l'installation.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 20.603 € sont accordés à 10 bénéficiaires du 63.

### Enseignement secondaire, Formation professionnelle et apprentissage

- **1.796.500 € pour l'équipement des lycées publics.**
- 400.000 € au GIP Formation continue pour le financement d'heures de formation pour les stagiaires dans le cadre des Ateliers de pédagogie personnalisée.
- 1.135.286 € aux missions locales d'Auvergne pour le financement, l'information, l'orientation de tous les jeunes auvergnats, dans le cadre du service public régional de formation.

- 1.590.000 € à l'AFPA pour l'hébergement et la restauration des stagiaires de la formation professionnelle + 226.622 € aux missions locales pour l'aide à la mobilité et à la santé des jeunes.
- 50.000 € à l'Union régionale pour l'emploi des personnes handicapées en Auvergne.
- Aide au fonctionnement de l'apprentissage, 19.965.393 € dont 9.152.987 € pour les établissements de le Puy-de-Dôme.
- 160.000 € pour l'observatoire régional emploi-formation du CARIF-OREF.
- 422.500 € au CARIF-OREF et à l'association des CIBC d'Auvergne dans le cadre du programme d'info-conseil sur la VAE.

### **Aménagement du territoire**

- « Contrats Auvergne + » : plus de 1,5 millions d'€ pour les projets de territoire dans le Puy-de-Dôme.
- Accueil des nouveaux actifs et réseau rural régional, 2.815.000 € à l'Agence régionale de développement des territoires (ARDTA) notamment pour favoriser l'accueil de nouvelles populations.
- 300.000 € alloués dans le cadre de l'appel à projets pour le développement de formation en création-reprise d'entreprise en formation ouverte à distance.

### **Politique régionale du logement et de l'Habitat**

- Politique de la ville et requalification urbaine : 551.839 € à la ville de Clermont + 166.724 € à la ville de Thiers pour l'aménagement de la place Lafayette.
- Création d'habitat en milieu rural, 258.511 € alloués dont 63.611 € pour le Puy-de-Dôme.

### **Environnement – Politique de l'énergie**

- Plan biodiversité, 249.755 € à 5 structures auvergnates.
- 25.400 € dans le cadre de l'Agenda 21 des lycées et CFA dont 13.500 € pour les établissements du Puy-de-Dôme.

### **Culture**

- 78.880 € dont 50.000 € pour les projets culturels de territoire du Pays des Combrailles, du Territoire de projets du Grand Sancy et du Pays du Grand Clermont.
- Lieux d'expression culturelle : 80.182 € à la ville de Cébazat pour le financement de travaux de restructuration du Sémaphore.
- 404.000 € attribués à 11 structures artistiques auvergnates pour la création et la diffusion de spectacle vivant.
- 94.400 € à l'association Sauve qui Peut le Court Métrage pour ses opérations d'éducation à l'image + 190.000 € pour la 32<sup>ème</sup> édition du Court Métrage.
- 250.000 € alloués au FRAC pour le financement de ses activités.

### **Sport, Jeunesse et vie associative**

- 150.000 € à l'Espace Info Jeunes notamment pour le financement de l'espace Emploi-Formation, de sa mission d'aide et d'accompagnement des jeunes créateurs et son soutien au réseau régional « initiatives jeunes ».
- Emplois Tremplins : 35.000 € à l'association ligue d'Auvergne du sport adapté située à Clermont-Ferrand.
- 62.300 € pour les Manifestations sportives de haut Niveau dans le Puy-de-Dôme.